

Centre Technique Communal

Service Gestion urbaine-Développement durable

GROUPEMENT DES JARDINS FAMILIAUX DE RENENS

Procès-verbal

Date de la séance :	Mercredi 19 mars 2024 à 18h30	
Lieu :	Buvette de la Salle de spectacles - 1020 Renens	
Participants :	Mme Patricia Zurcher Maquignaz, Conseillère municipale, Direction Gestion urbaine-Développement durable	
	M. Alain Peneveyre, Chef de Service, Gestion urbaine-Développement durable	
	Mme Caroline Tacchini, Déléguée à l'Energie, Gestion urbaine-Développement durable	
	M. Reymond, Contremaître, Gestion urbaine-Développement durable	
	M. Ali Korkmaz, Président du Groupement des jardins familiaux de Renens	
	Mme Radka Santarsieri, représentante du site « A Borjod »	
	Mme Silvia Espinosa, représentante du site « A Borjod »	
	Mme Francesca Corcetto, représentante du site « Au Censuy »	
	M. Giuseppe Pochinu Carta, représentant du site « Au Château »	
	M. Michele Famiglietti, représentant du site « Au Simplon »	
	Mme Anabela Verdino Da Silva, représentante du site « Aux Airelles »	
	Mme Catherine Mérinat, représentante du site « Aux Baumettes »	
	M. Rizzo Beniamino, représentant du site « Aux Paudex »	
	Mme Valentina Todorovic, représentante du site « En Belle Vue »	Excusée
	M. Alexandre Pascoal, représentant du site « Du Bois »	
	M. José Matias Da Silva, représentant de site « La Mèbre »	Excusé
	M. José Dos Santos, représentant du site « Les Biondes »	Excusé
Présents :	82 jardinier (ère)s	
Procès-verbal :	Mme Maryse Maillot, secrétaire	
Ordre du jour :		
1.	Accueil par Mme Patricia Zurcher Maquignaz, Conseillère municipale Direction Gestion urbaine-Développement durable	
2.	Signature de la liste des présences	
3.	Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 15 mars 2023	
4.	Désignation des scrutateurs.trices	
5.	Rapport du Président, M. Ali Korkmaz	
6.	Election du Président	
7.	Election de la deuxième représentante du site « Au Censuy » et du deuxième représentant du site « La Mèbre »	
8.	Confirmation des représentant.e.s de sites	
9.	La grande famille des jardins familiaux, M. Alain Peneveyre	
10.	Présentation de Mme Caroline Tacchini qui succèdera à M. Alain Peneveyre, Chef de service Gestion urbaine-Développement durable	
11.	Propositions individuelles et divers	

1.	<p><u>Accueil par Mme Patricia Zurcher, Conseillère municipale Direction Gestion urbaine-Développement durable</u></p> <p>Mme Patricia Zurcher Maquignaz souhaite la bienvenue à l'Assemblée particulièrement nombreuse et remercie les jardiniers et les jardinières pour leur investissement plein d'enthousiasme et de motivation dans les jardins et potagers urbains. Elle transmet les meilleures salutations de la Municipalité.</p> <p>Sont également remerciés pour leur précieuse collaboration durant l'année écoulée, le Président M. Korkmaz, les représentant.e.s de sites, le Responsable des jardins familiaux M. Bastien Reymond, ainsi que les collaborateurs et les collaboratrices de la section des espaces verts. Sans oublier le Chef de service, M. Alain Peneveyre qui participera à sa dernière Assemblée générale des jardins familiaux, après 40 années au service de la Commune de Renens.</p>		
2.	<p><u>Signature de la liste des présences</u></p> <p>Les signatures des listes de présence par jardin, à l'entrée de la salle de conférence, font ressortir la présence de 82 jardiniers.ères.</p>		
3.	<p><u>Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 15 mars 2023</u></p> <p>M. Korkmaz soumet au vote le procès-verbal l'Assemblée générale du 15 mars 2023.</p> <p>En l'absence de remarques, celui-ci est adopté à l'unanimité.</p>		
4.	<p><u>Désignation des scrutateurs.trices</u></p> <p>Une jardinière et un jardinier sont nommés scrutatrice et scrutateur pour l'Assemblée, soit Mme Silvia Espinosa et M. Alexandre Barata Pascoal.</p>		
5.	<p><u>Rapport du Président, M. Ali Korkmaz</u></p> <p>Le Comité des jardins familiaux s'est réuni plusieurs fois pendant l'année et a procédé à des visites régulières sur les différents sites pour améliorer et trouver des solutions aux problèmes rencontrés.</p> <p>Suite à une nouvelle décision visant à améliorer les échanges et la communication, la remise des contrats aux nouveaux locataires ne se fera plus par courrier, mais en mains propres lors d'une séance organisée par le Service au CTC. A cette occasion, les nouveaux jardiniers et les nouvelles jardinières bénéficieront d'une présentation des jardins familiaux, ainsi que du Règlement, et pourront poser toutes leurs questions en direct. De plus, ils pourront faire connaissance avec le ou les représentant.e.s de leurs sites respectifs.</p> <p>Comme chaque année, la fête annuelle des jardins familiaux a été organisée par le Comité. Celle-ci a eu lieu le 2 septembre 2023 au Parc de la Mère avec proposition d'un menu de fête et animation musicale. Le Comité adresse ses remerciements au Service GuDD qui a gracieusement pris en charge les coûts de restauration d'une vingtaine d'enfants et des musiciens qui ont animé la fête.</p> <p>La date de la fête des jardiniers et jardinières 2024 fixée par le Comité est le samedi 7 septembre 2024, au même endroit que l'année dernière, le parc de la Mère. Là encore, de chaleureux remerciements sont adressés aux collaborateurs de la voirie pour la future installation d'un dôme et la fourniture d'équipements qui permettront aux participant.e.s de passer un agréable moment.</p> <p>Du point de vue musical, nous aurons le plaisir d'accueillir un groupe d'enfants accordéonistes de la communauté portugaise et des artistes de danse et de musique d'ailleurs. Pour la partie restauration, des grillades de saucisses de veau et de schübli avec frites seront proposées au prix d'environ CHF 10.- par personne.</p>		

	<p>Pour la sortie habituelle des représentants et représentantes, qui s'est déroulée le 23 septembre 2023, le Comité a choisi d'aller visiter le musée de Charlie Chaplin à Vevey. La journée s'est poursuivie avec un apéritif et un repas magnifique organisés par la représentante du site de la Mèbre, Madame Marianna Cavalieri, employée de l'hôtel Astra à Vevey. Nous la remercions pour le travail et l'investissement consacrés à cette sortie.</p> <p>Il nous reste à remercier tous les représentant.e.s des sites pour leur engagement, les collaborateurs et collaboratrices de la commune, M. Bastien Raymond et notre secrétaire Mme Maryse Maillot et tous les jardinières et jardiniers qui entretiennent leur parcelle et qui font de l'association des jardins familiaux de Renens, une magnifique histoire remplie de succès et pleine de cultures potagères.</p> <p>A M. Alain Peneveyre qui nous quitte prochainement pour profiter d'une retraite bien méritée, nous lui souhaitons plein succès dans la suite de ses activités.</p> <p>Comme l'année dernière, nous notons que certaines parcelles ont changé de titulaires et nous profitons de souhaiter aux nouveaux locataires la plus cordiale bienvenue au sein de notre regroupement. Nous annonçons au passage que deux nouvelles personnes se sont proposées en tant que représentante et représentant des sites du Censuy et de la Mèbre, respectivement Madame Cilen Demircan et Monsieur Gesualdo Blanco, que nous saluons.</p> <p>Leur candidature ayant été acceptée par le Comité, qui s'est fait un plaisir de les rencontrer, nous vous demandons de bien vouloir les accueillir par acclamation, lors du point 7 de l'ordre du jour.</p> <p>En vous remerciant de l'attention que vous avez accordée à ce rapport, nous vous souhaitons une très bonne soirée.</p> <p>Ali Korkmaz, Président des jardins familiaux de Renens</p>																				
6.	<p><u>Election du Président</u></p> <p>M. Peneveyre demande à l'assemblée si quelqu'un veut se présenter à la Présidence du Groupement des Jardins familiaux. Personne n'en émet le souhait.</p> <p>Ainsi, M. Korkmaz est élu à cette fonction pour une année supplémentaire.</p> <p>M. Korkmaz remercie vivement l'assemblée.</p>																				
7.	<p><u>Election de deux nouveaux représentant.e.s de sites</u></p> <p>Mme Cilen Demircan est confirmée comme deuxième représentante du site « Au Censuy ».</p> <p>M. Gesualdo Blanco est confirmé comme deuxième représentant du site « La Mèbre ».</p>																				
8.	<p><u>Confirmation des représentant.e.s de sites</u></p> <p>La liste des membres du Comité pour la saison 2024-2025 s'établit donc comme suit :</p> <table data-bbox="239 1881 1289 2172"> <tr> <td>M. Ali KORKMAZ</td> <td>Président</td> </tr> <tr> <td>M. José MATIAS DA SILVA</td> <td>site La Mèbre</td> </tr> <tr> <td>M. Gesualdo BLANCO</td> <td>site La Mèbre</td> </tr> <tr> <td>Mme Anabela VERDINO DA SILVA</td> <td>site Aux Airelles</td> </tr> <tr> <td>M. Beniamino RIZZO</td> <td>site Aux Paudex</td> </tr> <tr> <td>M. Alexandre PASCOAL</td> <td>site Du Bois</td> </tr> <tr> <td>M. José DOS SANTOS</td> <td>site Les Biondes</td> </tr> <tr> <td>M. Giuseppe POCHINU CARTA</td> <td>site Au Château</td> </tr> <tr> <td>M. Michele FAMIGLIETTI</td> <td>site Au Simplon</td> </tr> </table>	M. Ali KORKMAZ	Président	M. José MATIAS DA SILVA	site La Mèbre	M. Gesualdo BLANCO	site La Mèbre	Mme Anabela VERDINO DA SILVA	site Aux Airelles	M. Beniamino RIZZO	site Aux Paudex	M. Alexandre PASCOAL	site Du Bois	M. José DOS SANTOS	site Les Biondes	M. Giuseppe POCHINU CARTA	site Au Château	M. Michele FAMIGLIETTI	site Au Simplon		
M. Ali KORKMAZ	Président																				
M. José MATIAS DA SILVA	site La Mèbre																				
M. Gesualdo BLANCO	site La Mèbre																				
Mme Anabela VERDINO DA SILVA	site Aux Airelles																				
M. Beniamino RIZZO	site Aux Paudex																				
M. Alexandre PASCOAL	site Du Bois																				
M. José DOS SANTOS	site Les Biondes																				
M. Giuseppe POCHINU CARTA	site Au Château																				
M. Michele FAMIGLIETTI	site Au Simplon																				

	Madame Francesca CORCETTO Madame Cilen DEMIRCAN Mme Catherine MÉRINAT Mme Valentina TODOROVIC Madame Radka SANTARSIERI Madame Silvia ESPINOSA PANTOJA	site Au Censuy site Au Censuy site Aux Baumettes site En Belle Vue site A Borjod site A Borjod		
9.	<p><u>La grande famille des jardins familiaux – M. Alain Peneveyre</u></p> <p>En guise de discours d'adieu et après avoir côtoyé pendant plus de 20 ans les jardiniers et jardinières des jardins familiaux de la Ville de Renens, il choisit de nommer son discours « La grande famille des jardins familiaux » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A plus d'un titre, on peut tirer un parallèle entre la gestion de plus de 320 parcelles et le régime familial à une grande échelle. Les jardins familiaux encouragent souvent l'apprentissage intergénérationnel, où les anciens transmettent leurs connaissances aux plus jeunes, créant ainsi des souvenirs durables et renforçant les traditions familiales, voire des traditions nationales. - Chaque jardin étant cultivé en moyenne par 3 personnes, notre famille est composée de plus de 1'000 personnes. C'est-à-dire qu'une personne sur vingt à Renens fait partie de notre famille, de votre famille. Je ne crois pas qu'il y ait plus grande famille que la nôtre dans cette commune. - Qui dit famille dit également conflits, bagarres, héritage et autres engueulades. Pourtant, la famille des jardins familiaux a un grand avantage sur la famille lambda. Elle est régie par un Règlement ! Et ce Règlement est signé par tous les membres de la famille. Malheureusement, il n'est pas toujours respecté. Et oui, il est bel et bien écrit à l'article 13 : les locataires font preuve de respect envers les autres locataires et le voisinage. Eh bien ceci vaut pour tout le monde ! A l'article suivant : la sous-location ou le prêt est interdit. Normalement cela ne prête pas à confusion, tout le monde comprend ces quelques mots. Dans le même article du même règlement, on cite : l'utilisation de produits phytosanitaires est interdite. Cela signifie que nous ne devrions pas trouver de traces d'insecticides ou de désherbants dans les jardins. Malheureusement, il y a toujours, comme dans chaque famille, quelques brebis galeuses. Cela est bien dommage. - Si la Ville de Renens recommande des modes de culture respectueux de l'environnement, c'est aussi pour préserver la santé des consommateurs. Si elle insiste pour utiliser du compost au lieu de l'engrais, c'est également pour préserver notre eau de source, toutes les recommandations et les injonctions du règlement des jardins familiaux n'ont qu'un but : « Vivre mieux ensemble avec des produits issus d'un jardinage respectueux de l'environnement, de notre environnement à tous et toutes ». - Prenons encore à titre d'exemple l'article 23 qui décrit de manière on ne peut plus précise les dimensions des cabanons, des terrasses et des pergolas. Là aussi, sans cet article, ce ne sont plus des sites de jardins familiaux, mais des sortes de favelas où le grand banditisme commencerait par le vol de légumes. - J'ai eu la chance de commencer ma carrière par un apprentissage de jardinier. On pourrait croire à première vue que c'est un apprentissage facile, car chacun a déjà tondu un gazon, cultivé quelques fleurs ou légumes, arrosé les plantes vertes pendant les vacances de papa et maman. Mais un jardinier, c'est beaucoup plus que ça. Et ceux qui ont un potager depuis longtemps en savent quelque chose. 			

	<ul style="list-style-type: none"> - Le jardinier est le chef d'orchestre de son lopin de terre. Il fait émerger de la terre nourricière les légumes qui nourriront ses proches. Si la terre amène naturellement les oligo-éléments nécessaires à la croissance des végétaux, c'est son savoir-faire, et son savoir-être qui détermineront la quantité et la qualité de sa récolte. Nul n'est besoin d'ajouter des produits de synthèse, la grande distribution s'en charge déjà bien assez. - Pour revenir à notre famille des jardins, il y a les grands frères. Chez nous, ils sont nommés les responsables de sites. Ils ne sont pas là pour vous enquiquiner ou vous pourrir la vie. Ils sont là pour faire respecter le Règlement. Donc, ils sont là pour le bien de toutes et tous. A vous de respecter ces représentant.e.s de la Ville et une certaine harmonie règnera forcément dans votre site. - Il y a le chef de famille, rôle que tient notre Président depuis déjà près de 8 ans. Rôle assez ingrat, il faut bien l'admettre. On l'écoute, on dit oui et on essaye quand même de faire comme on veut. C'est tellement facile de critiquer, mais personne ne veut sa place. Alors respect et merci, c'est tout ce qu'il demande. - Après il y a les oncles, les beaux-frères, les nièces et les ceux que l'on ne voit jamais parce qu'ils ne posent pas de problème. On les aime ceux-là, ceux qui ne posent pas de problème ! - Pour régir tout ce petit monde, il y a également les gens de l'ombre. Pourtant chez nous, ils sont solaires. Je les comparerais volontiers à un parrain et une marraine, pas tout à fait de la famille, mais toujours là quand on a besoin d'eux. Je veux parler de M. Bastien Reymond, qui m'a magnifiquement épaulé pendant toutes ces années pour maintenir un climat apaisé et détendu avec beaucoup d'entente, tout en faisant respecter le règlement. Et il y a également Maryse Maillot qui, en tant que secrétaire du service, s'est investie corps et âme pour que la grande famille des jardins puisse cohabiter en harmonie et avec respect mutuel. Je les remercie infiniment. - Le 1er jardin familial suisse a été créé en 1917 à Zürich sous l'impulsion de la société suisse d'utilité publique. Près de 100 ans plus tard, les principes restent les mêmes. Ils jouent un rôle important dans la vie urbaine, offrant aux locataires un refuge verdoyant au milieu de villes animées et ils joueront encore longtemps cette partition pour le bien de toutes et tous. - Je me retire de la vie professionnelle dans quelques jours et je vais, entre autres, m'adonner à la culture d'un potager avec beaucoup de plaisir et certainement en pensant de temps à autre à vous. Je vous ai relaté les quelques côtés négatifs du non-respect du Règlement, mais laissez-moi finir mon intervention par des propos beaucoup plus positifs et élogieux. Car effectivement, j'ai également passé des moments mémorables en votre compagnie. Je ne pouvais pas passer trop souvent sur les sites, car à chaque cabane que je croisais, il y avait un verre de rosé à boire, une spécialité culinaire à goûter ou encore un alcool fort qui nous démonte la tête à tester. - Grâce à notre Président, la grande famille se rencontre une fois par année pour festoyer autour d'une paëlla ou d'un « <i>frango com batata</i> », le tout largement arrosé de boissons venues des quatre coins du monde. Et oui, c'est aussi ça la grande famille des jardins familiaux : à boire, à manger, de la danse et de la bonne humeur. - Merci de m'avoir écouté, bonne suite, bonne saison et bonne santé à tous ! 		
10.	<p><u>Présentation de Madame Caroline Tacchini future Cheffe de service Gestion urbaine-Développement durable qui succèdera à M. Alain Peneveyre</u></p> <p>Madame Patricia Zurcher reprend la parole pour présenter Madame Caroline Tacchini qui reprendra la direction du Service à compter du 1^{er} avril 2024.</p>		

	<p>De formation supérieure en ingénierie, Madame Caroline Tacchini est employée à la Ville de Renens depuis 2015. Elle a œuvré pendant plus de quatre ans comme spécialiste en énergie, où différentes missions et projets tels que les <i>Labellisations Cité de l'énergie (certification Gold en 2019)</i>, la <i>Bourse Solaire participative</i>, les <i>planifications énergétiques territoriales à différents échelons territoriaux</i> lui ont été confiés. Son poste a ensuite évolué avec la gestion de la section "Durabilité" (activités, personnel, administration, finances) et la mission de déléguée à l'énergie de la Ville.</p> <p>Pour compléter ce cursus non exhaustif et y apporter sa touche personnelle, Caroline Tacchini prend la parole et partage son expérience de la culture potagère. Possédant elle-même un jardin, elle a le plaisir de faire pousser divers légumes, des plantes aromatiques et des petits fruits en pratiquant la permaculture. Malgré une terre d'origine provenant de remblais et extrêmement pauvre en nutriments, elle s'est appliquée, année après année, à appliquer des principes de culture tels que le paillis en permanence, des engrais naturels et du compost répandu régulièrement. Dès les mois de janvier et février, elle fait ses semis dans sa cuisine. Aussi, elle s'applique à faire des rotations des planches de culture et à associer les fleurs et légumes dits « Amis » pour repousser les indésirables. Après 14 années de bonnes pratiques potagères, c'est l'abondance dans son jardin !</p> <p>Elle se réjouit de pouvoir rencontrer à intervalles réguliers les jardiniers et jardinières et de participer à la gestion des jardins familiaux de Renens.</p>		
11.	<p><u>Propositions individuelles et divers</u></p> <p>Jardin familial A Borjod : Serait-il possible d'installer des tables avec des parasols aux abords des jardins pour pouvoir s'asseoir de temps en temps ?</p> <p>Réponse : Le site de Borjod se trouve à proximité d'habitations et les rassemblements de personnes peuvent conduire à des nuisances de voisinage. Dans l'immédiat, il n'est pas prévu d'installer de tels équipements.</p> <p>Jardins du Château : Bastien Reymond informe que la clôture récemment installée sur le site sera maintenue. De nouveaux aménagements (végétalisation, pose d'arceaux, création d'un potager de plantes aromatiques, panneaux didactiques, etc..) seront réalisés d'ici l'été.</p> <p>Jardins de Paudex : Les locataires pourront encore bénéficier de leurs parcelles durant l'année 2024 jusqu'au printemps 2025. Plus d'informations sur l'avancement du projet leur seront communiquées ultérieurement.</p> <p>M. A. Korkmaz remercie toutes les personnes présentes en leur souhaitant une belle saison de jardinage.</p>		

La séance est levée à 19h15.

La secrétaire

Renens, le 19 mars 2024

Maryse Maillot